

NOTE DE PROTESTATION CONTRE LE GENOCIDE ORGANISE

PAR LE POUVOIR DE KIGALI

1. La discrimination, mode de gouvernement du régime Habyarimana

Le Général-Président aujourd'hui au pouvoir à Kigali s'empara du pouvoir à la faveur d'une atmosphère de violences ethniques, d'exil de nombreux citoyens rwandais et d'assassinat de plusieurs autres. Les personnes visées dans ces troubles politiques étaient déjà à cette époque les Tutsi, pourtant exclus du pouvoir depuis 1959, et les Hutu du Centre et du Sud du pays. Les premiers servirent de boucs émissaires à l'armée pour s'emparer du pouvoir. Les élites des seconds furent massacrées pour faire place nette à la nouvelle classe dirigeante. Ce schéma de violence instauré à sa naissance va guider la politique du régime jusqu'à ce jour et, c'est à travers sa lecture qu'il faut comprendre les événements actuels.

Optant pour la politique du mal en pis, le régime Habyarimana poursuit ses victimes en systématisant l'ethnisme contre les Tutsi et le régionalisme surtout contre le Hutu n'appartenant pas à sa région d'origine. La fameuse politique dite d'équilibre ethnique et régional servit à souhait cette discrimination. L'une des pratiques les plus odieuses du système fut l'exploitation comme moyen d'exclusion de la mention ethnique sur les cartes d'identité et la plupart des documents administratifs. Ces étiquettes servirent à pratiquer une discrimination généralisée à travers tous les secteurs de la vie nationale, allant du domaine de l'éducation à l'administration territoriale en passant par l'emploi, l'armée, la magistrature sans parler des hautes fonctions politiques et diplomatiques. Le plus étonnant, c'est que le monde soit resté muet face à cet apartheid à la rwandaise

Toutefois, les instances internationales furent peu à peu sensibilisées à ce problème grâce aux revendications de plus en plus pressantes des rwandais aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du pays. Depuis le début de la décennie 80, plusieurs écrits ont régulièrement remis en question ce système de division devenu insupportable au fur et à mesure que la dictature du pouvoir se durcissait. Les Rwandais de tous horizons avaient fini, en effet, par se rendre compte qu'ils se retrouvaient devant une nation complètement éclatée alors qu'en Afrique elle était parmi celles qui avaient les meilleurs atouts pour être unies : même langue, mêmes moeurs, un passé comme nation de plusieurs siècles.

Ceux qui osèrent élever la voix au Rwanda pour dénoncer ce triste constat en firent les frais : nombreux emprisonnements et tortures sans parler des cas d'assassinats politiques qui révoltent encore aujourd'hui le peuple rwandais. Pour étouffer les voix venues de l'exil, le régime de Kigali opposa une fin de non-recevoir à leur juste revendication de retour dans le pays pour exclure ces citoyens de tout débat national dans leur patrie. Le prétexte d'exiguïté du territoire rwandais longtemps brandi par le Général Habyarimana est évidemment un non-sens face à ce principe sacré qu'est le droit à la patrie. C'est le résumé de tous ces dénis de justice que la jeunesse rwandaise, toutes ethnies confondues a présenté à Sa Sainteté le Pape Jean Paul II lors de sa visite au Rwanda en Septembre 1990.

2. La guerre en cours : un révélateur

Les plaies du régime de Kigali qu'il était parvenu tant bien que mal à cacher à l'opinion internationale furent dévoilées au grand jour par la guerre du Front Patriotique Rwandais (FPR) dès son éclatement en Octobre 1990. Dès le départ, les autorités rwandaises s'évertuèrent à ramener le conflit dans leur schéma favori, celui de l'ethnisme.

Les discours du Chef de l'Etat, ceux de son Ministre des Affaires Etrangères, les medias officiels en tête la radio nationale et la revue pseudo-indépendante "Kangura" tout fut mis en oeuvre pour présenter les Inkotanyi comme des féodo-monarchistes venus pour rétablir le pouvoir minoritaire Tutsi et exterminer la masse Hutu. Sur ce ton du mensonge et de la division, tout a été dit sauf l'essentiel, c'est-à dire les véritables revendications du FPR entièrement partagées par la majorité de la population rwandaise à l'intérieur du pays. Il n'est plus un secret pour personne en effet, que les abus du régime tels que dénoncés par le FPR ont été repris totalement par les partis intérieurs d'opposition et par presque tous les journaux indépendants. En guise de rappel, ces revendications concernent principalement l'unité nationale, l'instauration d'une véritable démocratie, le retour des réfugiés, la bonne gestion du patrimoine national et l'épurement des moeurs politiques.

Pour faire accréditer l'idée d'un complot national mené par les Tutsi, le pouvoir de Kigali organisa dans la nuit du 4 au 5 octobre 1990, un simulacre d'attaque des Inkotanyi sur la Capitale. Aujourd'hui encore les medias rwandais indépendants appellent ce trucage "un scénario de mauvais goût" (ikinamico). Grâce à ce "scénario", l'état de siège fut décrété sur toute l'étendue du pays alors que rien ne l'exigeait, les combats étant circonscrits à une petite partie du territoire, loin au Nord-Est. Le but de l'opération était principalement de procéder à des arrestations aussi massives qu'aveugles suivies d'exécutions sommaires à volonté. Le sinistre programme aurait connu des dimensions catastrophiques si l'opinion internationale indignée n'était rapidement intervenue pour l'arrêter.

Si les victimes des rafles étaient principalement Tutsi dans l'optique divisionniste ci-haut mentionnée, il convient de signaler cependant que de nombreux Hutu du Centre-Sud du pays furent aussi soumis aux mêmes exactions que les Tutsi.

On en remarquera même d'originaires de la région du Chef de l'Etat non esclaves de son idéologie ségrégationniste. Tout comme de nombreux Tutsi, des Hutu furent aussi exécutés par le pouvoir. Ici comme souvent par la suite, le régime dépassé manqua de cohérence dans "sa logique" mensongère. Il déclarait défendre la population Hutu tout en la massacrant aussi. Cette apparente contradiction démontre, à souhait, que le Chef de l'Etat rwandais et ses barons du MRND ne se soucient, en fait, que de leur propre survie politique. Quiconque se met en travers des intérêts de ces privilégiés corrompus le paye de sa vie, Hutu ou Tutsi peu importe. Le langage pro-hutu n'est dès lors qu'une manipulation à l'intention des plus naïfs.

Le cynisme le plus cruel accompagne souvent cette intention criminelle de dresser les composantes du peuple rwandais les unes contre les autres. Comme les plus politiquement avertis, les populations urbaines ou instruites, ne voulaient pas en majorité marcher dans son schéma, le pouvoir en place s'est tourné vers la population rurale. Il sait que les paysans incultes et pauvres résistent difficilement à la manipulation surtout quand elle est menée par ses dirigeants. Avec, à l'appui, l'incitation à s'emparer des biens du voisin sans aucune poursuite administrative ou judiciaire. C'est par un processus pareil que des massacres collectifs, de véritables génocides, ont pu être organisés à Ngororero (Préfecture de Gisenyi) chez les Bagogwe (Préfectures de Gisenyi et Ruhengeri), chez les Bahima du Mutara (Préfecture de Byumba). A ce que nous sachions, ces pauvres pasteurs Hima et Bagogwe, peu instruits et vivant en marge de toute compétition politique et économique ne gênaient en rien le pouvoir. Leur mort n'aura servi que comme instrument à exciter les démons de la passion ethnique pour occulter les travers du régime.

A part ces pogrons spectaculaires organisés généralement par l'armée et qui ont marqué les derniers mois de 1990 et le début de 1991, il faut aussi mentionner les violences qui sont le fait de l'administration territoriale.

Elles succèdent aux précédentes et leur aire géographique se situe aux portes même du pouvoir central. Presque tous les troubles se localisent, en effet, dans la préfecture de Kigali et principalement dans le Bugesera qui connaît l'embrassement actuel. Des quatre communes concernées par les turbulences, seule Muramb se trouve en Préfecture de Byumba. Les trois autres sont justement Kanzenze, Gashora et Ngenda. Dans cette nouvelle étape du travail de sape organisé par le régime, les bourgmestres et leurs conseillers deviennent les auxiliaires actifs de l'armée. Leur rôle consiste à exciter la population Hutu encore fidèle au MRND contre les Tutsi. Ces manoeuvres qui ont abouti chaque fois à des violences et à des massacres à une échelle assez réduite, il est vrai, ont été chaque fois dénoncés par l'opinion publique intérieure (Journaux indépendants et partis d'opposition) et extérieure. Le gouvernement a chaque fois fait la sourde oreille et n'a jamais levé le doigt pour mettre de l'ordre dans ces communes. Leurs dirigeants n'ont jamais été inquiétés et les fauteurs de trouble n'ont connu aucune poursuite ni administrative ni judiciaire. Dès lors, comment s'étonner qu'une telle situation explose aujourd'hui en un génocide organisé ?

3. Les mobiles du génocide actuel du Bugesera⁽¹⁾ et dans les autres régions du pays :

Avec le génocide aujourd'hui organisé par les autorités rwandaises (au Bugesera), nous restons dans le même schéma divisionniste mais dans un contexte quelque peu différent. C'est une autre forme d'impasse politique auquel le régime Habyarimana, avec son parti MRND fait face en utilisant les mêmes armes que par le passé. Sommé par les partis d'opposition de partager le pouvoir et de négocier directement avec le FPR pour résoudre définitivement les problèmes liés à la guerre, le Maître de Kigali se rebiffe.

... / 6

(1) Le Bugesera se trouve au Sud-Est du Rwanda en Préfecture de Kigali.

On se souviendra que pendant longtemps les partis d'opposition avaient demandé la mise sur pied d'un Gouvernement provisoire où ils joueraient un rôle effectif dans les affaires du pays surtout dans la recherche des solutions aux grands problèmes actuels. Le régime avait d'abord répondu à cette revendication par le mépris et avait mis sur pied un gouvernement entièrement MRND au 30 Décembre 1991. Les partis réagirent en organisant des manifestations monstres dans la première quinzaine de Janvier 1992 (Gitarama - Kigali - Butare). Cette démonstration de force laissa le pouvoir désemparé sinon traumatisé. La pression des Eglises Catholique et Protestantes fit le reste⁽¹⁾. Le Gouvernement fut obligé de faire marche arrière et d'accepter les négociations avec l'opposition en vue de la mise sur pied d'un vrai gouvernement de transition.

Cependant, jusqu'alors, le Président Habyarimana et son entourage continuait à caresser l'espoir d'amener les partis d'opposition à épouser ses vues pour l'aider à combattre le FPR plutôt que de négocier avec lui. Il espérait aussi pouvoir céder quelques ministères tout en gardant l'essentiel des leviers du pouvoir. Les grands partis d'opposition ne l'entendirent pas de cette oreille et menaçaient d'en revenir au bras-de-fer si c'était nécessaire. Le pouvoir épaulé s'avisa d'un nouveau stratagème : diviser l'opposition. Il reprit alors le spectre agité tout au début de la guerre, mais depuis lors quelque peu tombé en désuétude. Il s'agissait de clouer au pilori certains partis en les accusant d'être agents de "l'ennemi", c'est-à-dire le FPR pourtant en négociation avec le Gouvernement rwandais.

Au départ, le Gouvernement de Kigali visait indifféremment les partis d'opposition réunis au sein du Comité de Concertation alors existant (MDR, PSD, PL). C'était le 3 Décembre 1991. A l'époque, le Président de la République avait dû réunir l'Etat-Major Général de l'Armée et des Commandements des différentes

... / 7

(1) Déclarations du 12 et du 22 janvier 1992 (de l'Eglise Catholique d'abord, et de toutes les Eglises ensuite)

Unités engagées au Front. Après leur avoir tenu un discours tendancieux, il leur arracha une déclaration condamnant les partis d'opposition et les journaux indépendants qualifiés de "complices avec l'ennemi". Le Chef d'Etat fit diffuser cette déclaration par les antennes de Radio Kigali en la justifiant par des prétendus renseignements fournis par ses services de Sécurité. L'opposition somma le pouvoir de porter l'affaire devant les tribunaux et d'y produire les preuves qu'il pouvait détenir à ce sujet. Le Gouvernement préféra ne plus en parler.

Récemment, en date du 3 Mars 1992, les autorités de Kigali rééditèrent un scénario identique. C'était dans le but de casser cette fois-ci l'alliance MDR - PL⁽¹⁾, fort gênante dans les négociations engagées pour la mise sur pied d'un Gouvernement de transition. Un tract fabriqué de toutes pièces, attribué à une "organisation de non-violence" qui aurait son siège à Nairobi, fut adressé à une ligue dite de sympathisants de la non-violence au Rwanda. Le tract annonçait "un complot du FPR, aidé en cela par le Parti Libéral⁽²⁾, et visant l'élimination physique de 22 personnalités de l'intérieur du pays", affiliées à des partis à prédominance hutu".

Vérification faite, il fut constaté que le tract avait été façonné par le MRND, dans le but manifeste d'exploiter de nouveau le spectre de l'ethnisme et semer la zizanie entre les partis d'opposition.

Mais avant que la véritable nature de ce document ne soit établie, le pouvoir n'avait ménagé aucun effort pour en diffuser le contenu notamment par la radio nationale.

... / 8

(1) MDR = Mouvement Démocratique Républicain; PL = Parti Libéral

(2) Le Parti Libéral (PL) est présenté par le régime comme le parti comptant parmi ses membres plus de Tutsi que d'autres formations politiques du pays

Bien plus, les autorités gouvernementales avaient déjà mis sur pied une expédition de jeunes gens, affiliés au MRND, destinée à déclencher les massacres ethniques dans le Bugesera.

C'est ainsi que plusieurs camionnettes transportèrent de Kigali vers la région concernée des foules de jeunes littéralement drogués, armés de machettes, de barres de fer et de gourdins, en dates du 4 et du 5 Mars 1991⁽¹⁾.

La suite est connue. Tout commence par la commune Kanzer la nuit du 4 Mars 1992 : les maisons des tutsi sont systématiquement brûlées, les personnes trouvées sur place sont massacrées à coups de machettes, d'autres sont grièvement blessées. Les viols et les pillages de biens n'étaient que les moindres des maux encourus par les victimes.

Le plus grand scandale de ces scènes tragiques est que l'armée et l'administration locale encadraient et supervisaient ces violences.

Les foules de tueurs en armes traditionnelles ont fait presque une semaine sans être inquiétées par qui que ce soit, malgré les prétendues unités de la gendarmerie, dépêchées sur les lieux en renforts. La seule action menée par l'armée fut d'encercler la paroisse de Nyamata, devenue au départ le seul refuge des rescapés, pour refouler les personnes qui continuaient à affluer de tous les coins de la région⁽²⁾.

Par la suite, les massacres et incendies se sont étendus à d'autres communes : Ngenda - Gashora - Tare - Mbogo - Shyorongi, vers la capitale Kigali et même à Ngororero (Préfecture Gisenyi).

... / 9

(1) Informations fournies par des témoins oculaires de Kigali, reprises par Radio France Internationale en date du 8 Mars 1992.

(2) Les témoignages sur le refoulement des réfugiés par l'Armée rwandaise ont été repris par Radio France Internationale en date du 7 Mars 1992

Et les autorités, gênées par les réactions des partis d'opposition et celles de l'opinion publique internationale alertée par des correspondants de presse, se contentèrent de signaler que l'armée et l'administration locale étaient débordées.

Dans la foulée, le pouvoir ne s'embarrassa pas d'éliminer des témoins gênants. C'est ainsi qu'une missionnaire italienne de Nyamata a été assassinée par l'armée rwandaise dans la nuit du 9 Mars 1992. Elle avait été particulièrement active dans l'accueil et le soulagement des rescapés. Les habitants de la ville de Kigali furent empêchés de venir prendre les leurs. Et le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Munyazesa, se permit de déclarer à ce sujet qu'il fallait éviter que les personnes n'ayant pas de parents à Kigali ne soient tentées de chercher refuge ailleurs⁽¹⁾

Au milieu de ces scandales préparés, organisés et exécutés par le pouvoir, les autorités rwandaises ont essayé de s'expliquer. C'était après avoir constaté que l'opposition avait déjoué le piège qui lui avait été tendu et sur pression des milieux diplomatiques de Kigali.

Ces autorités ont dû se justifier aussi auprès de l'opinion publique internationale. Elles étaient harcelées par quelques correspondants de presse des grandes chaînes de radio. Mais les explications fournies sont loin d'être convaincantes.

Que dire par exemple du commentaire donné par le Premier Ministre Rwandais dans sa déclaration du 8 Mars 1992 sur ces événements ? Il donne comme raisons principales du génocide :

- 1° La mort de 5 personnes, victimes de l'explosion d'une mine qui avait fait sauter un minibus .

... / 10

(1) Déclaration du Ministre de l'Intérieur en date du 8 Mars 1992, Radio Kigali.

2° Le meeting du Parti Libéral à Kanzenze, en date du 1er mars qui, dit-il, avait choqué une partie de la population et, en avait réjoui une autre. Précisons à ce sujet que ce Parti avait alors mis en garde le Bourgmestre Rwambuka de continuer à semer la zizanie au sein de la population. Les affiliés du MRND pour le compte de qui ce Bourgmestre travaille étaient restés mécontents, tandis que le reste de la population avait apprécié la mise au point.

3° Le communiqué diffusé par la radio nationale sur l'organisation (de non violence) dite basée à Nairobi et une autre (de non violence aussi) dite basée au Rwanda.

Rappelons que ce communiqué, évoqué plus haut était en fait un appel à l'ethnie Hutu pour qu'elle se défende contre le Parti Libéral et l'ethnie Tutsi. Nous avons vu que l'enquête menée par les partis d'opposition avait prouvé que ces organisations de Nairobi et du Rwanda étaient inexistantes. Il ne s'agissait que d'une criminelle manipulation émanant du MRND.

Le Premier Ministre Rwandais avait reconnu lui-même en date du 8 mars, sur les ondes de Radio France Internationale, que le document en question n'était qu'un tract. Il regrettait qu'il ait été diffusé sur les antennes de la Radio Nationale.

Il est clair que les propos du Premier Ministre ont, à dessein, occulté le fond du problème. Il est vrai qu'on ne peut pas lui demander de remettre en question la politique du Président Habyarimana et du MRND en matière d'ethnisme.

La véritable explication de ce qui se passe actuellement au Rwanda est à chercher plutôt dans les discours du Chef de l'Etat, des Hauts Responsables du MRND et du Gouvernement en général. Ces discours ont inspiré une campagne médiatique sectariste à travers les journaux officiels, la revue Kangura (propriété des barons extrémistes du régime) et la radio nationale.

En guise d'exemple, nous citons :

- Le discours du Chef de l'Etat en date du 28/04/1991 devant le Congrès du MRND. Entre autres idées développées à cette occasion, il en appelle à l'unité des Hutu qui devrait dépasser les clivages régionalistes. Depuis ce discours, l'opinion publique rwandaise indignée, s'interroge encore actuellement pour savoir si le Général-Président ne se considère pas plus comme leader d'une ethnie que celui de la nation entière. D'autant plus que dans la même déclaration, il semble trouver anormal que des Hutu et des Tutsi puissent mener ensemble une même action politique au sein du FPR.
- Le discours du même Président Habyarimana en date du 7/12/91 devant l'armée au Mutara, annonce ni plus ni moins, que les soldats tombés sur le champ de bataille seront vengés. Contre qui pourrait s'exercer cette vengeance si ce n'est contre une partie du Peuple rwandais, puisque les protagonistes sont des rwandais de part et d'autre ? Curieuse conception de la part d'un Chef d'Etat dont la mission primordiale devrait être celle de s'attaquer aux véritables causes du conflit, afin de réconcilier son Peuple et d'en assurer l'unité.
- La Conférence-débat du "Cercle des Républicains Progressistes", groupe de réflexion du MRND, diffusée par Radio Rwanda en date du 6/03/1992. Cette conférence-débat s'était tenue quelques jours auparavant à Ruhengeri, sous l'animation de Monsieur NAHIMANA Ferdinand, directeur de l'ORINFOR (Office Rwandais d'Information) et membre influent du MRND.

Il est difficile de reproduire exactement la violence ethniste qui a caractérisé les interventions des ténors du MRND, et ce au moment même où se perpétreraient les massacres du Bugesera. En peu de mots, ces intervenants ont appelé les Hutu à s'unir contre les Tutsi, dans un effort avoué d'ethniser totalement le conflit actuel entre le régime rwandais et le FPR. La virulence des intervenants était telle qu'un étudiant d'Université, Hutu lui-même, n'a pas hésité à qualifier "le Cercle Républicain Progressiste" de "Cercle des Hutu extrémistes".

- On pourrait citer indéfiniment, diverses autres interventions des responsables du MRND animés du même esprit. C'est cette idéologie qui constitue en fait la véritable toile de fond des génocides actuels, menés par les autorités rwandaises.

4. Conclusion

- Le génocide en cours au Rwanda n'a pas pu être occulté, comme le Gouvernement de Kigali l'avait escompté en souvenir de ses crimes précédents. Nous le devons en grande partie à l'attention et à l'action déterminée :
 - .- des Missions diplomatiques accréditées au Rwanda,
 - .- des Confession religieuses du pays,
 - .- des Partis politiques rwandais d'opposition, épris des idéaux de paix et de justice,
 - .- des Ligues et Association des Droits de l'Homme,
 - .- des média étrangers.
- A tous, nous adressons nos vifs remerciements pour avoir dénoncé ou porté ce scandale à la connaissance du monde. Votre tâche est d'autant plus difficile que les autorités rwandaises s'ingénient à jeter un voile sur la gravité de la situation. C'est pour cela que votre noble effort a encore des difficultés à surmonter, pour contraindre le Gouvernement de Kigali à endiguer la violence qu'il a lui-même déclenchée.

- Cependant, à l'heure où nous écrivons, les violences ne semblent pas encore s'arrêter et seraient même en train de s'étendre insidieusement. C'est pourquoi face à la gravité de ce crime contre l'humanité qu'est le génocide, nous demandons à la Communauté Internationale ce qui suit :

- 1° Qu'elle exerce promptement les pressions adéquates pour l'arrêt immédiat des massacres menés par le Gouvernement Rwandais.
- 2° Qu'une enquête internationale soit menée pour établir les faits et les responsabilités dans ces événements, au regard de la notion juridique de génocide et de crime contre l'Humanité.
- 3° Que soit retirée au Gouvernement Rwandais toute forme d'assistance militaire (coopérants - logistique - formation et fourniture de matériel militaire).
- 4° Que soient retirées toutes les troupes militaires étrangères stationnées à titre exceptionnel au Rwanda.
- 5° Que soit appliqué strictement et loyalement au Rwanda l'article V de l'Annexe VI liant la coopération au respect des droits de l'Homme.
- 6° Que soient rétablies au Rwanda les libertés constitutionnelles notamment par la suppression de l'état de siège.

Par ces mesures, la Communauté Internationale contribuerait grandement à ramener la paix au Rwanda en empêchant le Gouvernement actuel de braver les lois les plus sacrées de l'Humanité.

Fait à Bujumbura, le 12/03/1992

LA COMMUNAUTE RWANDAISE REFUGIEE
AU BURUNDI.